

UNITE D'ACTION SYNDICALE (UAS)

LES CENTRALES SYNDICALES DU BURKINA FASO :

Confédération Générale du Travail du Burkina (CGT-B)

Confédération Nationale des Travailleurs du Burkina (CNTB)

Confédération syndicale Burkinabé (CSB)

Force Ouvrière – Union Nationale des Syndicats Libres (FO- UNSL)

Organisation Nationale des Syndicats Libres (ONSL)

Union Syndicale des Travailleurs du Burkina (USTB)

LES SYNDICATS AUTONOMES :

SAIB – SATB – SAMAE – SATEB – SBM –SNEAB – SNESS – SYNATEB– SYNATEL – SYNATIC

SYNTAS– SYNTRAPOST– SYNAPAGER–SYNATIPB – SYNATRAD – SYFMAB – UGMB

MESSAGE A L'OCCASION DU PREMIER MAI 2015

Camarades militantes et militants,

Camarades travailleuses et travailleurs des secteurs public, parapublic, privé et informel Burkinabè,

Camarades élèves et étudiants,

Chers invités,

Notre commémoration de cette année 2015 a déjà ceci de particulier que c'est la première après l'insurrection réalisée par notre peuple les 30 et 31 octobre 2014 contre le régime de Blaise COMPAORE. Celle-ci a conduit à la chute du régime avec la fuite hors du pays de l'autocrate et de certains de ses hommes de main. Rappelons que nous commémorons cette année le cent vingt neuvième anniversaire du massacre des ouvriers héroïques de Chicago qui ont bravé les forces de répression pour exiger la journée de travail de huit (8) heures. La commémoration que nous organisons en ce moment, à l'instar de millions de travailleurs à travers le monde entier est l'expression de notre gratitude envers ces pionniers de l'action syndicale. Elle traduit aussi notre engagement à suivre leur voie, celle de la lutte ferme pour la défense des droits et des intérêts de la classe ouvrière.

A leur mémoire, à celle des dirigeants et militants syndicaux qui nous ont quittés depuis l'année dernière, des martyrs de l'insurrection des 30 et 31 octobre 2014, à celle en particulier des camarades OUEDRAOGO Jean Paul et NAMA Mamadou de l'USTB, ex-secrétaires généraux respectivement du SAIB et de l'USTB, nous vous demandons d'observer une minute de silence.

Camarades militantes et militants,

Camarades travailleuses et travailleurs,

Les contextes international et national dans lesquels nous commémorons ce premier mai méritent notre intérêt en raison d'une part de leur impact certain sur nos conditions de vie et de travail, mais aussi de leur complexité et des exigences qu'ils nous posent pour une conduite victorieuse de nos luttes.

Situation internationale

La situation internationale se caractérise par la persistance et l'approfondissement de la crise qui touche tous les domaines : économique, social, culturel.

Dans les pays occidentaux, les conditions de vie et de travail des salariés des secteurs public comme privé se dégradent continuellement. Et pour cause ! La réponse des pouvoirs publics et du patronat à la

crise consiste partout à remettre en cause les acquis démocratiques et sociaux des travailleurs et des peuples à travers des réformes antisociales et anti-travailleurs au profit des intérêts du capital. Dans la plupart des pays, le chômage qui frappe des millions de jeunes est aggravé par les millions de pertes d'emplois dues aux fermetures, aux restructurations et autres délocalisations. Ces politiques mises en œuvre aussi bien par des pouvoirs prétendument socialistes que des partis de la droite font le lit à l'extrême droite qui améliore ses scores électoraux avec les voix de millions de déçus dans nombre de pays. On note par ailleurs les remises en cause des libertés et des droits dont le droit de grève qui subit les assauts répétés du capitalisme dans le cadre du BIT avec comme chef de file les Etats-Unis.

Heureusement, les travailleurs et les peuples ne baissent pas les bras. Partout, ils mènent la résistance contre les plans du capital. En France, au Portugal, en Espagne, etc., des luttes sont menées et se mènent pour refuser que les frais de la crise du système capitaliste soient payés par la classe ouvrière et les peuples.

Situation africaine

L'Afrique, malgré ses nombreuses richesses, reste marquée par la misère, le chômage, l'ignorance et les maladies. Les tentatives répétées de milliers de jeunes du continent de rejoindre à tout prix l'Europe, malgré les risques et les reportages des media sur les nombreux cas de candidats à l'immigration qui périssent au cours du voyage témoignent du niveau de désespoir de la jeunesse africaine.

Pendant ce temps, la plupart des dirigeants sont préoccupés par leur maintien au pouvoir, d'où les tentatives de révision constitutionnelle pour sauter les verrous de la limitation des mandats : cas de Joseph KABILA en République Démocratique du Congo, de Pierre NKURUNZIZA au Burundi, de Paul KAGAME au Rwanda, de Denis Sassou NGUESSO au Congo. Pendant ce temps aussi, le terrorisme gagne du terrain dans nombre de pays. Au Mali, bénéficiant de la complaisance, sinon de la complicité des forces françaises, les groupes islamistes (MNLA, MUJAO, Ansardine) qui s'enrichissent par le trafic d'armes et de drogue continuent de remettre en cause l'unicité et la laïcité du pays. Au Nigeria, au Cameroun, au Niger, le groupe Boko Haram organise régulièrement des attentats aveugles contre les populations innocentes. Face à l'insécurité, les états concernés et l'Union Africaine ne prennent aucune initiative sérieuse, permettant ainsi aux forces étrangères notamment françaises et américaines de positionner des troupes et des installations militaires dans beaucoup de pays sous prétexte de lutter contre les groupes terroristes qu'ils ont souvent contribué à créer et/ou à renforcer pour leurs objectifs de contrôle des marchés et de positionnement géostratégique .

Situation nationale

La situation nationale reste fortement marquée par l'insurrection des 30 et 31 octobre 2014 qui connaît depuis lors des développements auxquels nous prêtons la plus grande attention.

Avant toute chose, il importe de rappeler que la politique que menait le pouvoir de Blaise COMPAORE était fortement décriée par les différentes couches populaires qui l'exprimaient par diverses formes de lutte. Cette politique faite de crimes de sang, de pillage des richesses du pays, de graves atteintes aux libertés, s'accompagnait d'une patrimonialisation du pouvoir. Dans cette situation de crise structurelle profonde, la volonté de tripatouiller une fois de plus la constitution à travers la révision de l'article 37 de la constitution en vue de permettre à Blaise COMPAORE de briguer encore trois mandats a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Le rejet quasi unanime de cette révision traduisait la soif de changement ressentie par le peuple.

A propos de l'insurrection (que le mouvement syndical a saluée comme étant une victoire partielle du peuple), il importe de noter qu'aucune organisation ne peut se targuer de l'avoir organisée. Par contre, nul ne peut nier qu'elle a été préparée par une longue lutte du mouvement démocratique et révolutionnaire à laquelle les syndicats ont contribué activement. Ce qui est sûr, c'est sous la pression populaire que Blaise COMPAORE a été obligé de démissionner et de fuir le pays avec la complicité de l'armée française, du RSP et du Président ivoirien Alassane OUATTARA.

C'est cela qui a permis au RSP de récupérer l'insurrection, en désignant son numéro 2, le lieutenant-colonel Isaac ZIDA comme chef de l'Etat en lieu et place du Général Nabéré TRAORE qui s'était déjà proclamé chef de l'Etat.

C'est vrai que sous la pression de la « *communauté internationale* » qui exigeait une transition civile, par un tour de passe-passe, un président civil proposé par l'armée a été désigné qui a aussitôt nommé le lieutenant-colonel ZIDA comme Premier Ministre.

S'en sont suivies des concertations pour l'adoption d'une charte et la mise en place des organes de la transition. Nous relevons avec amertume que les différentes concertations, menées sous le signe de « l'inclusion », ont tenu à l'écart bon nombre d'organisations représentatives telles que le mouvement syndical dans son ensemble.. Pendant que dix places étaient accordées au CDP, on a entendu des responsables de groupuscules associatifs ayant à peine une année d'existence pour la plupart théoriser sur le fait que les syndicats ne méritaient aucune place dans les organes de la transition sous prétexte qu'ils n'ont pas pris part à l'insurrection.

Ils imaginaient sans doute que les syndicats étaient comme eux préoccupés par le partage des postes puisqu'aussitôt, les organisations dites de la société civile se sont engagées dans de honteuses empoignades notamment pour la désignation des membres du CNT.

En tout état de cause, l'UAS, réunie à la Bourse du Travail le jeudi 20 novembre 2014, a annoncé qu'elle ne participerait ni au gouvernement, ni au Conseil National de Transition (CNT). Par contre, elle estimait qu'elle avait toute sa place dans la Commission de réconciliation nationale et des réformes où elle comptait bien exposer ses préoccupations et ses propositions sur les questions inscrites à son objet.

Dans ce sens, elle a adressé au Premier Ministre une correspondance datée du 30 janvier 2015 avec ampliation au Président du Conseil National de la Transition pour exprimer sa volonté de contribuer pleinement aux travaux de la Commission de Réconciliation Nationale et des Réformes et lui demander expressément de lui permettre d'être présente dans les différentes sous-commissions. Cette demande est restée sans suite.

Ces rappels sont nécessaires pour bien appréhender les enjeux du contexte du 1^{er} Mai 2015 qui est caractérisé par une montée des luttes sociales. On peut citer entre autres les luttes visant à rejeter certaines nominations aux ministères de la Culture et des Infrastructures, la CAMEG d'individus particulièrement aux mois de Mars et Avril, celles engagées par les travailleurs à la BRAKINA et à la SAP avec occupations d'usines, à la SCOMA, à la SOFITEX, à FASOPLAST, à la SEMAFO, à la Société des Mines du Belahourou, celles des transporteurs qui ont bloqué divers axes routiers, des agents de CANAL 3, de la Fonction Publique avec la grève des greffiers, celle des contrôleurs et inspecteurs du travail, la Journée Nationale de Protestation organisée 8 avril par la CCVC sur toute l'étendue du territoire national, etc.

A la suite de ces luttes, les autorités de la transition et le patronat n'ont pas hésité à menacer les travailleurs et les organisations syndicales. Ainsi, le Premier Ministre, le Ministre de l'administration

Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité, M. Pierre CASTEL PDG du groupe Castel, ont parlé de luttes anarchiques et proféré des menaces contre tous ceux qui luttent. Ils ont été relayés par des groupuscules associatifs qui s'en sont pris aux organisations des travailleurs menaçant d'agression physique les responsables.

Sous les différents régimes qui se sont succédé dans notre pays, les organisations syndicales ont eu à faire face à ce genre de tentatives de musèlement sans que cela n'affecte leur combativité légendaire. Sous la transition il n'en sera pas autrement, les travailleurs continueront de poser leurs préoccupations à qui de droit et de se battre pour leur prise en compte.

Sur le plan politique, nous observons que sous la pression populaire, la transition a entrepris, dans le cadre de la révision du code électoral de satisfaire certaines revendications politiques importantes du mouvement démocratique et syndical comme la prise en compte des candidatures indépendantes aux élections législatives et municipales, le jugement et la mise à l'écart des auteurs de crimes économiques et de sang. Certes, les arrestations de certains animateurs de la IVème république vont dans le sens des revendications populaires. Encore qu'on peut se demander pourquoi la transition a mis tant de temps pour le faire allant jusqu'à permettre aux principaux responsables de sortir tranquillement du pays en emportant sans doute d'importantes ressources du pays. Par ailleurs, pour rendre crédibles ces opérations, il faut qu'elles prennent en compte les nombreux dossiers déjà traités par certaines structures telles que l'ASCE, la Cour des comptes, les services d'inspection des ministères, le REN-LAC, etc. et qu'elles s'étendent à tous les gouvernements successifs de la IVème république. Les arrestations devront donc se poursuivre de façon non sélective et aboutir à des jugements en vue de recouvrer les biens du peuple spoliés et rendre justice aux victimes des crimes de sang. Le redéploiement des magistrats opéré par le dernier Conseil Supérieur de la Magistrature et la tenue récente des Etats Généraux de la Justice devraient donner un coup de fouet au traitement des différents dossiers si l'on s'en tient aux professions de foi et aux promesses.

Au regard de ces faits non exhaustifs, il apparaît que le contexte de préparation du 1er Mai est très particulier avec des enjeux politiques importants.

Au plan de la gouvernance, on aura noté que malgré l'annonce d'un budget d'austérité, les nouvelles autorités n'ont pas effectué une rupture avec les pratiques d'injustices sociales qui ont caractérisé la gestion des dignitaires de la IVème république et n'ont pas hésité à s'octroyer les mêmes avantages exorbitants. Concernant l'obligation de déclaration des biens avec laquelle le régime passé rusait, les nouvelles autorités ont mis près de six mois pour s'y conformer. Et encore! On peut déjà noter que les différents ministres ont mis très peu de rigueur à remplir les fiches et que de nombreux ministres de la transition, à commencer par le premier ministre, ont bien profité du système COMPAORÉ. On devine aisément que tous ceux qui font du zèle dans leur soutien à la transition ont les mêmes ambitions à savoir s'enrichir à tout prix, accumuler rapidement des biens.

Pendant que des batailles de positionnement font rage pour une « transition apaisée » par l'organisation « *d'élections inclusives et apaisées* », le peuple est confronté à la vie chère et se voit rationner l'eau et l'électricité avec des tentatives de justification inacceptables, tels que des difficultés d'approvisionnement en fuel (comme s'il fallait aller en Chine chercher le carburant) ou encore la mauvaise gestion dont seraient responsables ceux qui ont été à la tête de la SONABEL et de la SONABHY sans qu'aucune procédure judiciaire sérieuse ne soit déclenchée à leur encontre. Ces justifications nous confortent dans notre exigence d'une baisse significative des prix des hydrocarbures car il ne revient pas aux consommateurs de payer à la place de ceux qui ont mal géré ces sociétés. C'est le lieu pour nous

d'exiger des autorités de la transition que des mesures urgentes soient prises en vue de résoudre dans les meilleurs délais les problèmes cruciaux de délestage et de pénurie d'eau.

Par ailleurs, notre pays vit de plus en plus une insécurité aussi bien en ville qu'en campagne. Il vient de vivre son premier cas d'enlèvement terroriste à Tambao, enlèvement qui n'a pas été élucidé jusque-là. C'est dans une telle situation insoutenable pour le peuple et les travailleurs que le gouvernement de la transition incapable de donner des réponses à leurs préoccupations, caresse le rêve insensé d'empêcher les luttes par des menaces ouvertes et la criminalisation desdites luttes en tentant de dresser l'opinion contre les syndicats.

Le mouvement syndical, tout en rejetant les accusations selon lesquelles il cherche à troubler la transition, affirme avec force qu'il ne peut accepter que les préoccupations des travailleurs et des populations soient mises sous boisseau sous prétexte que la mission principale de la transition est d'organiser les élections. A-t-on besoin d'un gouvernement de 27 ministres juste pour organiser des élections en 11 mois ? Certainement pas.

Comme nous l'avons indiqué aux médiateurs de l'UEMOA et au BIT au cours des rencontres tenues avec eux, nous sommes d'avis que la transition ne peut pas résoudre ici et maintenant tous les problèmes. Mais nous estimons que la transition doit poser de bonnes bases de résolution des problèmes au lieu de rejeter l'examen des questions à l'après-élection. Dans tous les cas, personne ne peut penser que le pouvoir qui sera issu des élections va par une baguette magique répondre aux préoccupations populaires. Du reste, le passé que nous savons des prétendants aux postes électifs, les programmes politiques qu'ils présentent ne nous autorisent pas à nourrir des illusions quant aux solutions qu'ils pourraient apporter aux problèmes que vivent les travailleurs en particulier et les masses populaires en général.

***Camarades militantes et militants,
Camarades travailleuses et travailleurs,***

Le contexte national tel que nous l'avons évoqué nous interpelle. Nous devons rester attachés à nos structures syndicales, les renforcer afin de poursuivre la lutte pour la défense des libertés démocratiques et syndicales, pour la prise en compte de nos préoccupations.

L'action héroïque des ouvriers américains sous la houlette de l'Association Internationale des Travailleurs nous indique, à nous et à tous les travailleurs du monde la voie à suivre pour la conquête de meilleures conditions de vie et de travail.

Au regard du non traitement de nos cahiers de doléances 2013 et 2014 qui restent d'actualité, nous avons transmis au Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale une plate-forme revendicative minimale en 16 points. Bien entendu, si le gouvernement ne lui accorde pas l'attention nécessaire, nous vous appellerons à des actions pour les faire aboutir.

Il y a lieu donc de vous mobiliser dans vos différentes structures, de les renforcer et de suivre l'évolution de la situation nationale en vue de faire face à toute tentative de remise en cause des acquis de l'insurrection et des libertés démocratiques et syndicales.

En terminant notre message, nous nous faisons le devoir d'exprimer notre solidarité militante à l'endroit des travailleurs et des peuples qui se battent à travers le monde pour de meilleures conditions d'existence, pour l'indépendance et la liberté.

VIVE LE PREMIER MAI !

VIVE LA SOLIDARITE ENTRE LES TRAVAILLEURS !

VIVE L'UNITE D'ACTION SYNDICALE !

Ont signé :

Pour les Centrales syndicales :

CGT-B

Bassolma BAZIE
Secrétaire Général

CNTB

Augustin Blaise HIEN
Secrétaire Général

CSB

Olivier OUEDRAOGO
Secrétaire Général

FO/UNSL

Joseph TIENDREBEOGO
Secrétaire Général

ONSL

Paul N. KABORE
Secrétaire Général

USTB

Yamba Georges KOANDA
Secrétaire Général

Pour les Syndicats Autonomes :

SAIB

O. Pascal OUEDRAOGO
Secrétaire Général

SATB

Séni KOANDA
Secrétaire Général

SAMAE

Marius K. ZONGO
Secrétaire Général a.i.

SATEB

Arnold Mwandja BANGOU
Secrétaire Général

SBM

Moriba TRAORE
Secrétaire Général

SNEAB

Séma BLEGNE
Secrétaire Général

SNESS

Samuel DEMBELE
Secrétaire Général

SYNTRAPOST

Gilbert GO
Secrétaire Général

SYNAPAGER

Apollinaire KABORE
Secrétaire Général

SYNATEB

SYNTAS

SYNATEL

François de Salle YAMEOGO
Secrétaire Général

Victor S. HIEN
Secrétaire Général

Souleymane SO
Secrétaire Général

SYNATRAD

SYNATIC

SYNATIPB

Daniel P. GANDEMA
Secrétaire Général

Siriki DRAME
Secrétaire Général

Jean-Baptiste OUEDRAOGO
Secrétaire Général

SYSPMAB

Mariam TIEMTORE
Secrétaire Général

UGMB

Gabriel SEBGO
Secrétaire Général